

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRITICAL ÉLÉMENTS (TSXV : CRE) ET LOMIKO (TSXV : LMR) EXPLORE LA PROPRIÉTÉ DE LITHIUM BOURIER AU QUÉBEC POUR LE MARCHÉ DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

28 AVRIL 2016 – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (la « Société » ou « Critical Elements ») (TSX-V: CRE) (US OTCQX: CRECF) (FSE: F12) et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») (TSX-V: LMR) (OTCQX: LMRMF), (FSE: DH8B) sont heureuses d'annoncer qu'elles ont conclu une convention d'options (la « Convention ») qui donne le droit à Lomiko d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier.

« Le récent intérêt des consommateurs pour les véhicules électriques a augmenté l'intérêt des investisseurs pour le lithium et le graphite », a déclaré A. Paul Gill, chef de la direction, de Lomiko. « Nous sommes sur le point de réduire la consommation du pétrole et de créer une économie verte. Le Québec est dans une position unique de pouvoir avoir l'approvisionnement suffisant des deux commodités qui sont le focus minéral de Lomiko

« Cette convention d'option avec Lomiko permettra d'explorer en détail la propriété Bourier très prometteuse à la découverte de pegmatite de lithium. Critical Elements focuse actuellement sur le développement de son projet Rose Lithium-Tantale. Avec Lomiko engagé avec un programme d'exploration dans le projet Bourier, les actionnaires des deux sociétés bénéficieront du fort potentiel de succès de l'exploration d'un projet très prometteur » a déclaré Jean-Sébastien Lavallée, président et chef de la direction, Critical Elements.

TERMES DE LA TRANSACTION

Aux termes de la Convention, Lomiko gagnera un intérêt dans la propriété Bourier par le biais d'une option. Les principaux termes de la Convention sont détaillés ci-dessous :

OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION

Critical Elements octroie à Lomiko le droit exclusif et l'option d'acquérir, le ou avant le 31 décembre 2017 un intérêt indivi de 49 % dans la propriété Bourier en émettant, à la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Lomiko, en versant à Critical Elements 10 000 \$ en espèces et en engageant 750 000 \$ en dépenses d'exploration, comme suit :

- Verser 10 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de quinze (15) jours suivant la signature de la Convention (non remboursable);
- Émettre à la Société 2 500 000 actions ordinaires immédiatement après l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX et émettre 2 500 000 actions ordinaires additionnelles le ou avant le 31 décembre 2016; et
- Engager ou financer des dépenses d'exploration totalisant pas moins de 750 000 \$ sur la propriété, de la façon suivante : une somme de 350 000 \$ devra être engagée ou financée avant le 31 décembre 2016 et une somme de 400 000 \$ avant le 31 décembre 2017.

OCTROI DE LA SECONDE OPTION

Sujet à l'exercice de la première option par Lomiko, Critical Elements va aussi octroyer à Lomiko le droit exclusif et l'option d'augmenter son intérêt indivi dans la propriété Bourier, passant de 49 % à 70 %. Pour se faire Lomiko devra verser, à la Société, une somme additionnelle de 250 000 \$, engager ou financer des travaux d'exploration de l'ordre de 1 250 000 \$ et compléter une estimation des ressources conforme à la norme canadienne 43-101. Cette estimation des ressources devra être préparée par une personne qualifiée indépendante de Lomiko et de Critical Elements. Lomiko devra compléter les termes précédents durant la période débutant à l'envoi de l'avis d'exercice de la première option et se terminant le 31 décembre 2018, de la façon suivante :

- Verser 250 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko (à la discrétion de Lomiko), à la Société, à l'envoi de l'avis d'exercice de la première option ou avant;
- Engager ou financer des dépenses d'exploration additionnelles de 1 250 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2018; et
- Remettre une estimation de ressources à Critical Elements le ou avant le 31 décembre 2018.

PAIEMENTS DE JALONS

Sous réserve du droit de Lomiko de se retirer et de mettre fin à la première option, Lomiko accepte de verser les paiements de jalons suivants à Critical Elements, payables à tout moment suite à l'exercice de la première option selon les termes suivants :

- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 5 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 500 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 10 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 750 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 15 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 1 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko; et
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 20 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 1 500 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;

REDEVANCES

Suivant l'exercice de la première option par Lomiko, et en addition des sommes versées, actions ordinaires émises et dépenses d'exploration encourues ou financées par Lomiko sous la première option et par la suite sous la seconde option, si applicable, Critical Elements devrait recevoir une redevance égale à 2 % du produit net de fonderie résultant de l'extraction et de la production des matières minérales sur la propriété.

La redevance comprend le droit de Lomiko d'acquérir une portion de celle-ci (1 %).

OPÉRATEUR

Pendant la durée de la présente Convention, Critical Elements devra agir en tant qu'opérateur et en tant que tel, sera responsable de l'exécution et l'administration des dépenses d'exploration sur la propriété, conformément aux programmes de travaux préalablement approuvés par les parties.

Le projet Bourier consiste en 228 titres miniers totalisant 11 579.28 hectares (116 km²) dans une région du Québec reconnue pour ces autres gisements et minéralisation de lithium, tel qu'indiqué sur les cartes et tableaux ci-bas. Le projet Bourier possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi.

Tableau 1. Ressources de lithium dans le secteur de la Baie-James

| Compagnie | Projet | Mesurées et indiquées | Présumées | Sources |
|-------------------|----------------------|---|---|--|
| Nemaska Lithium | Whabouchi | 13,0Mt mesurées @ 1,60 % Li ₂ O et 15,0Mt indiquées @ 1,54 % Li ₂ O | 4,7Mt @ 1,51% Li ₂ O | NI 43-101 Technical Report - Feasibility Study on the Whabouchi Lithium Deposit and Hydromet Plant (Revised), préparé par Met-Chem Canada inc., date de la révision le 22 janvier 2016 |
| Critical Elements | Rose Lithium-Tantale | 26,5Mt indiquées @ 1,30% Li ₂ O équivalent | 10,7Mt @ 1,14% Li ₂ O équivalent | Technical Report and Preliminary economic assessment on the Rose Tantalum-Lithium Project, préparé par Genivar, 10 décembre 2011 |

La propriété Bourier est localisée dans la sous-province de l'Opinaca. Metagraywacke, migmatite et granite caractérisent cette sous-province. Des schistes fortement déformés sont présents sur les marges de la ceinture, sur lesquelles la portion intérieure est métamorphisée au faciès amphibolite à granulite (Percival, 2007). Les minéralisations dans la sous-province Opinaca incluent des indices de métaux rares associés à des granites paralumineux et des pegmatites.

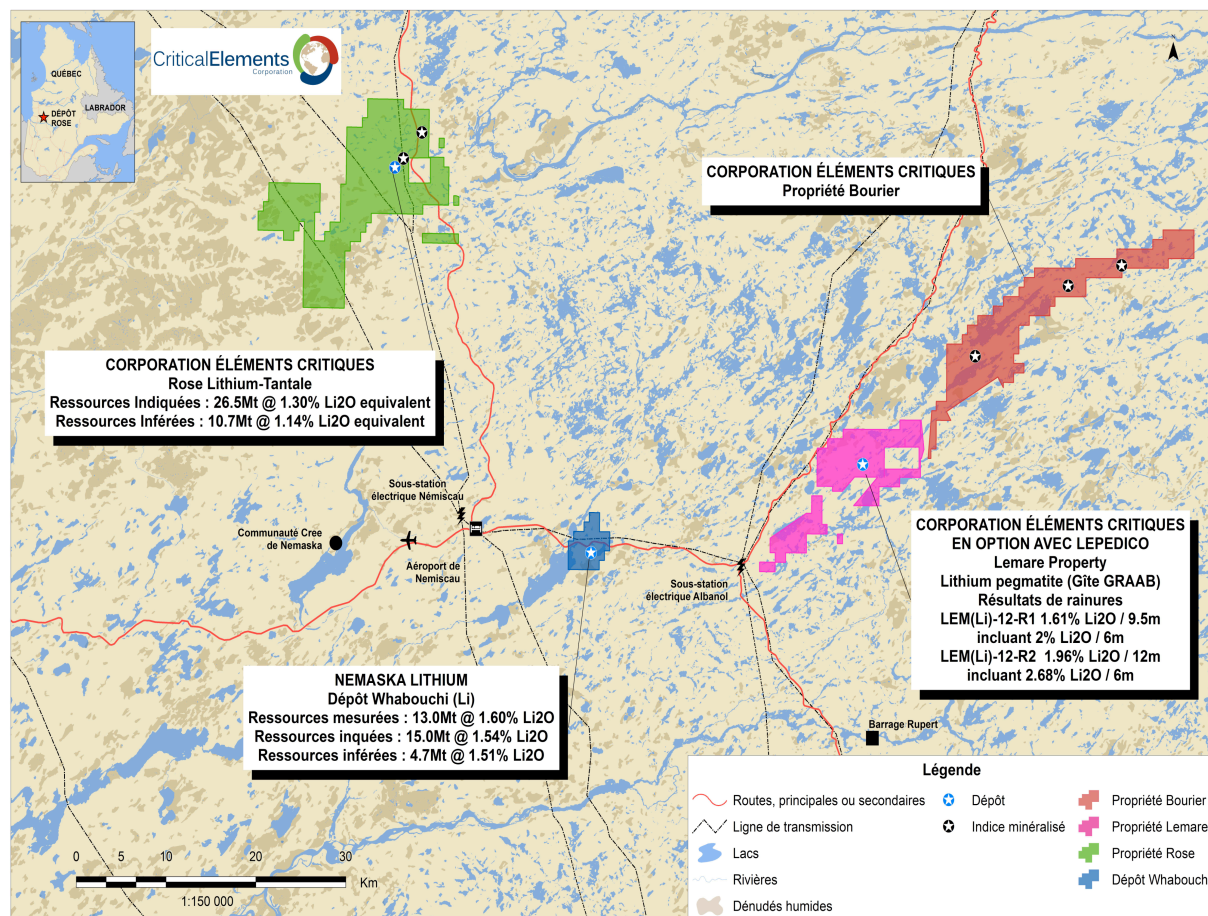
Un rapport technique a été préparé par InnovExplo en 2012 - Technical Report on the Bourier Property (according to Regulation 43-101 and Form 43-101F1), pour Ressources Monarques inc.

Ce secteur est caractérisé par des roches métasédimentaires, principalement des paragneiss à biotite contenant des minéraux typiques d'un faciès métamorphique amphibolite et des gneiss à amphibole-plagioclase (amphibolites) d'origine volcanique (Valiquette, 1975). La portion nord de la propriété est marquée par une intrusion granitique rose. Les roches métasédimentaires dans le centre de la propriété contiennent des intrusions mafiques, ultramafiques, des granites, des pegmatites, et des intrusions de diabase, la roche la plus jeune du secteur. Les amphibolites contiennent de nombreuses lentilles ultramafiques qui suivent la foliation de ces mêmes amphibolites.

Les paragneiss à biotite affleurent généralement dans les flancs de montagne. Le paragneiss contient des sills de roches mafiques (amphibolites) et de roches ultramafiques, des bandes de roches volcaniques, des intrusions granitiques et des pegmatites. Ces unités plongent généralement à une moyenne de 35° vers le sud-ouest (Valiquette 1975). La majorité des roches ultramafiques consistent en serpentinite, aussi de minces sills ultramafiques à amphibolites sont présents. Ces roches peuvent aussi être recoupées par des dykes de pegmatites. Plusieurs intrusions granitiques recourent le métasédiment. Dans certains secteurs le granite recoupe le gneiss à biotite. Ce granite est habituellement massif avec une très faible texture gneissique. Les dykes de pegmatites ou sills recourent tous les autres types de roches à l'exception des diabases. Les pegmatites se présentent en deux (2) types : Rose, associées avec des gneiss à oligoclase et des granites, et blanche, associées avec des métasédiments. Les pegmatites blanches se présentent généralement à grains fins à grossiers contenant de la muscovite, grenat almandin, tourmaline noire, magnétite et biotite. Les grains de Muscovite peuvent mesurer jusqu'à quelques centimètres de dimension. Les pegmatites roses varient de grains fins à très grossiers contenant des cristaux très grossiers de microcline allant jusqu'à 30 cm de long. À côté, du quartz, microcline et plagioclase, les pegmatites contiennent aussi de la magnétite. Des minéraux accessoires comme l'apatite, le grenat et des traces de spodumène sont aussi présents.

La propriété Bourier est adjacente au nord-est de la propriété de lithium Lemarre, optionnée à Lepidico par Critical Elements en février 2016 (voir le communiqué de presse du 11 février 2016).

Carte 1. Localisation des indices et gisements de lithium connus et du projet Bourier dans la région de la Baie-James, Québec



Propriété Lemare:

En octobre 2012, Ressources Monarques inc. a recueilli 43 échantillons en rainure de six tranchées totalisant 62 mètres de long à travers une pegmatite à spodumène exposé en surface. Parmi ceux-ci, 11 échantillons ont retourné une teneur en Li_2O supérieure à 2 %. Les résultats des échantillons en rainure sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2. Résultats des échantillons en rainure (Ressources Monarques inc.)

| Rainures | Teneur# | Longueur (mètres) |
|---------------|-------------------------|-------------------|
| | Li_2O % | |
| LEM(Li)-12-R1 | 1,61 | 9,5 |
| Incluant | 2,00 | 6,0 |
| LEM(Li)-12-R2 | 1,96 | 12,0 |
| incluant | 2,68 | 6,0 |
| LEM(Li)-12-R3 | 1,74 | 10,5 |
| LEM(Li)-12-R4 | 2,12 | 4,8 |
| LEM(Li)-12-R5 | 1,18 | 14,2 |
| incluant | 1,58 | 10,1 |
| LEM(Li)-12-R6 | 0,42 | 10,5 |
| incluant | 1,12 | 3,0 |

L'exploration initiale à Lemare a été entreprise en 2012 par Ressources Monarques inc. qui a découvert un « dyke de pegmatite contenant une quantité considérable de spodumène. » La pegmatite varie en épaisseur apparente de 4,8 à 14,2 mètres et a été suivie sur près de 200 mètres de longueur sur surface.

La longueur totale du dyke de pegmatite demeure inconnue et est ouverte dans les deux directions. La pegmatite est non forcée de sorte que l'extension en profondeur demeure également inconnue.

En dehors du programme d'exploration complété entre 2010 et 2012 pour le zinc-cuivre et d'or par Ressources Monarques, il n'y a pas eu d'exploration de lithium entrepris à la propriété. Basé sur d'autres gisements de lithium dans le monde, il est courant pour les pegmatites d'exister dans « essaims ». La compilation initiale de la carte géologique historique et le travail historique confirment déjà la présence de dyke de pegmatite, de spodumène et de métaux rares indicateur. Aucune valeur n'a été trouvée, à ce jour, dans le travail préliminaire de compilation.

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire des deux sociétés, président et chef de la direction de la Société et Personne Qualifiée selon le Règlement 43-101, a révisé et approuvé le contenu technique du présent communiqué.

À PROPOS DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES

La Société a récemment publié une analyse financière du Projet Rose (Étude économique préliminaire (PEA) du projet Rose lithium-tantale, Genivar, décembre 2011) qui est basée sur des prédictions de prix de 260 \$ US/kg (118 \$/lb) pour le Ta₂O₅ contenu dans le concentré de tantalite et de 6 000 \$ US/t pour le carbonate de lithium (Li₂CO₃). **Le taux de rendement interne (« TRI ») du Projet Rose est estimé à 25 % après impôts et la valeur actualisée nette (« VAN ») à 279 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %. La période de recouvrement est estimée à 4,1 ans. Le TRI avant impôts du Projet Rose est estimé à 33 % et la VAN à 488 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %.** (Une ressource minérale n'est pas une réserve si elle n'a pas démontré sa viabilité économique.) Voir le communiqué de presse daté du 21 novembre 2011.

Les conclusions du PEA indiquent que l'opération pourrait soutenir un taux de production de 26 606 tonnes de carbonate de lithium haute pureté (> 99,9 % Li₂CO₃) et 206 670 livres de Ta₂O₅ par an sur une durée de vie de 17 ans.

Le Projet Rose contient actuellement une Ressource Minérale de **26,5 millions de tonnes de Ressources Minérales Indiquées à une teneur de 1,30 % Li₂O Eq. ou 0,98 % Li₂O et 163 ppm Ta₂O₅ et 10.7 millions de tonnes de Ressources Minérales Présumées à une teneur de 1,14 % Li₂O Eq. ou 0,86 % Li₂O et 145 ppm Ta₂O₅.**

RENSEIGNEMENTS :

Relation avec les investisseurs :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Président et chef de la direction
819-354-5146
president@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Relations publiques Paradox
514-341-0408

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.